



8^{ème} Salon des Communes et des Intercommunalités Alpes-Maritimes

PLACE DU COURS
HONORÉ-CRESP - GRASSE
JEUDI 9 OCTOBRE 2025



Maires • Adjointes • Conseillers • Présidents d'intercommunalité
Élus locaux • Décideurs publics • Agents des collectivités

GUIDE DE L'EXPOSANT

Ce guide est édité afin de faciliter votre installation au salon et vos donner toutes les informations pratiques nécessaires à votre participation.

INFORMATIONS PRATIQUES AMENAGEMENTS DU STAND

VOTRE CONTACT TECHNIQUE

Anaïs RAMBOZ
a.ramboz@ap-media.fr
☎ 07 66 46 29 64

L'équipe AP Média se tient bien sûr à votre disposition pendant le salon



SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES..... 3

HORAIRES D'INSTALLATION ET DE DEMONTAGE	3
LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL	3
ACCES EXPOSANTS.....	4
SERVICES SUR LE SALON.....	5

AMENAGEMENTS DU STAND..... 5

STAND CLE EN MAIN	5
STAND NU.....	6
COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE.....	6
COMMISSION DE SECURITE.....	6
GARDIENNAGE.....	7

INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES D'INSTALLATION ET DE DEMONTAGE

Dates	Installation exposants	Accueil des exposants	Ouverture du salon au public	Démontage exposants
08 octobre 2025	14h00 -19h00*			
09 octobre 2025	7h00 – 8h15**	A partir de 7h00	8h30 – 16h00	16h00 – 20h00

* Si vous faites appel à un standiste et que le délai est trop court, merci de nous en informer.

** Accès possible à la zone de déchargement sur ces horaires. A 8h15, les véhicules devront tous quitter la zone sans exception pour se diriger sur les parkings prévus (navettes à disposition).

OBLIGATOIRE : Pensez à imprimer vos badges en double. Un exemplaire devra être apposé sur le tableau de bord de chaque véhicule afin de permettre aux agents du parking exposants d'identifier votre véhicule et lui demander de se déplacer le cas échéant.

LIVRAISON DE COLIS ET MATERIEL

- **Livraison uniquement le 08 octobre de 9h à 18h.**
- Chaque colis devra porter l'étiquette fournie ci-dessous dûment complétée.
- Si le matériel doit être récupéré, l'enlèvement par transporteur devra se faire le soir du démontage. Le parc des expositions ne dispose pas d'alvéoles de stockage

ETIQUETTE DE LIVRAISON



**8^{ème} Salon
des Communes et
des Intercommunalités
Alpes-Maritimes**

Maires • Adjoints • Conseillers • Présidents d'intercommunalité
Élus locaux • Décideurs publics • Agents des collectivités



ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉSIDENTS
D'INTERCOMMUNALITÉ DES ALPES-MARITIMES



Adresse de livraison

Destinataire (Nom - Prénom) : **A renseigner.**

Chez :

Place du cours
Honoré-Cresp
06130 GRASSE

Informations obligatoires

Manifestation : SALON DES COMMUNES ET DES INTERCO DES ALPES-MARITIMES

Espace, salle, stand où la livraison doit être effectuée : Salle Principale

Nom du stand : **A renseigner.**

N° du stand : **A renseigner.**

Responsable du stand : **A renseigner.**

Tél (mobile de préférence) : **A renseigner.**

AP Média ne peut être tenu responsable en cas de casse ou de vol. L'organisation ne se chargera en aucun cas des frais de réception, dédouanement ou autre (port payé). Il faudra veiller à bien identifier et sécuriser votre matériel.

ACCES EXPOSANTS

Place du cours Honoré-Cresp,
06130 à Grasse



L'accès des véhicules exposants est autorisé à proximité du chapiteau uniquement pendant les périodes d'installation et de démontage des stands. Les exposants devront se garer sur la **Zone de déchargement** la veille du salon pour le montage. L'accès se fait par la Route Napoléon.



Le jour du salon, les exposants devront se stationner sur les parkings prévus à cet effet. Vous avez la possibilité de vous stationner sur le **Parking Pôle Intermodal (P5)** proposant une navette (Centifolia – accessible devant la gare à 50m) jusqu'au salon au tarif de 1.50€. **Parking gratuit sous réserve de présentation des tickets parking + navette à l'agent d'accueil du parking au retour à votre véhicule avant de partir.**

Ou sur le **Parking relai du stade Jean Girard (P6)** où une navette gratuite sera mise en place toutes les 20 minutes (00 / 20 / 40) pour vous déposer sur le Cours Honoré Cresp.



L'accès aux véhicules des exposants est autorisé sur la zone de déchargement qui sera prévu à cet effet sur présentation du **BADGE EXPOSANT.**

SERVICES SUR LE SALON

• RESTAURATION

Le traiteur officiel du salon sera **Emanescence**.

Pour toute commande de prestation sur votre stand, vous pouvez le contacter au **09 55 86 68 71** ou par email à : **contact@emanescence-traiteur.fr**

Vous trouverez sur votre espace exposants 2 bons de commande, un pour les commandes cocktails et un pour les repas exposants.

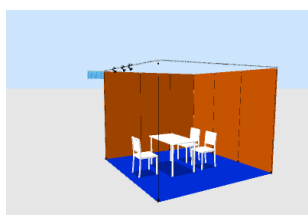
Vous pourrez également vous restaurer directement au Kiosque sur le cours situé en face du salon.

Pour ceux qui le souhaite, il est tout à fait possible de passer commande auprès de votre traiteur habituel. Aucun n'est imposé.

AMENAGEMENTS DU STAND

STAND CLE EN MAIN

L'organisateur met à la disposition des exposants des cloisons de stand en bon état. Afin de maintenir la qualité de ce matériel, l'exposant ne doit pas utiliser d'autres accroches que des cimaises, des chainettes et crochets, de la patafix ou du scotch (non fournis par l'organisateur).



Exemple d'un stand de 9m²

A chaque superficie de stand correspond un équipement

Surfaces stand	Dotation(s)	Rampe(s) de spots
6m ² > 12m ²	1	1
18m ²	2	2
27m ²	3	3
36m ²	4	4

Composition de mon stand équipé :

- Cloisons de mitoyenneté, couleur blanc (**hauteur 2,40m**), traverse de façade en structure foncée,
- Enseigne drapeau double face 30*40cm,
- Accès pour alimentation électrique, prévoir des rallonges (non fournies par l'organisateur),
- 1 rampe de 3 spots lumineux,
- Moquette sur les stands (enlèvement du polyane à votre charge le jour de votre installation),
- 1 dotation mobilier comprenant : 1 table rectangulaire (L : 1.20 x H : 0,75 x P : 0,65) + 3 chaises + 1 corbeille. *Si vous souhaitez installer votre propre mobilier, nous pouvons enlever la dotation fournie avec votre stand. Merci de l'indiquer dans les documents à remplir « Descriptif de stand ».*

STAND NU

Le stand nu est livré avec un accès électrique et moquette mais sans enseigne, sans cloisons, sans mobilier, sans spots lumineux (à votre charge).

Tout aménagement de stand dépassant une hauteur de 2,50 mètres doit être soumis à l'approbation de l'organisateur du salon, nous faire parvenir un plan décorateur.

IMPORTANT : Aucun élément de décoration (cloison, mobilier, affiche, enseigne...) ne doit dépasser les limites du stand matérialisé au sol par la moquette ou les structures du stand. Il est strictement interdit de clouer, visser et coller sur les cloisons des stands et les aménagements chapiteau. Toute réparation consécutive à une dégradation constatée sera intégralement facturée au titulaire du stand.

COMMANDE MOBILIER SUPPLEMENTAIRE

**CHANGEMENT DE PRESTATAIRE MOBILIER**

Pour toute commande de mobilier supplémentaire, celle-ci passe directement par notre nouveau prestataire **ALIANCE MOBILIER**. Rendez-vous sur leur site : <https://aliance-mobilier.com/fr/>

Sélectionnez le mobilier que vous souhaitez dans votre panier, créez votre compte et validez votre commande.

Pour toute question n'hésitez pas à contacter directement **ALIANCE MOBILIER**, par e-mail elodie@aliance-mobilier.com ou par téléphone au **05 61 39 16 56** ou **07 57 00 50 09**.

COMMISSION DE SECURITE

Passage de la commission de sécurité, le **mercredi 8 octobre 2025**. Les aménagements doivent être terminés. Présence obligatoire du responsable de votre stand si vous exposez des produits dangereux. Le chargé de sécurité du salon examinera la conformité de votre stand.

Les exposants devront lui fournir les procès-verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés et de montage de stand si fait par un standiste.

GARDIENNAGE

L'organisateur se charge de la surveillance générale du salon dans les meilleures conditions mais il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat. La surveillance des aménagements des stands demeure sous la **responsabilité exclusive de l'exposant** (ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture, être particulièrement vigilant durant les périodes de montage et de démontage des stands).